



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA REUNION

Préfecture

Saint-Denis, le 13 mars 2019

Direction de la citoyenneté
et de la légalité

LE PRÉFET DE LA RÉUNION

à

Madame et messieurs les maires du département
- En communication aux sous-préfets d'arrondissement -

Objet : interrogation de situation électorale (ISE)

Depuis le 3 janvier 2019, le répertoire électoral unique (REU) créé par les lois du 1^{er} août 2016 est ouvert à vos services. Son contenu est désormais stabilisé et une très grande majorité de communes dialogue avec ce répertoire quotidiennement.

Je vous informe que cette situation a permis l'ouverture de la téléprocédure permettant à chaque électeur d'interroger sa situation électorale (ISE). Ainsi, depuis le lundi 11 mars 2019, chaque électeur peut accéder à ce service sur le site [service-public.fr \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687) afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter. Si l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il est invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.

Ce nouveau service, associé au dépôt en ligne des demandes d'inscription sur les listes électorales désormais disponible pour toutes les communes, contribue aux simplifications apportées par la réforme de la gestion des listes électorales. Son utilisation par le plus grand nombre contribuera par ailleurs à la fiabilisation du REU.

Je vous invite à relayer cette information auprès de vos administrés par tout moyen adapté (affichage, mise en ligne sur le site internet de la mairie...).

Mes services se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous remercie par avance de votre collaboration.

Affaire suivie par Nadège BEGUE
nadega.begue@reunion.pref.gouv.fr
Tél : 02 62 40 75 35

Le préfet,
Pour le préfet en déléguation
le secrétaire

Frédéric JORAM